

Commune de Vresse-sur-Semois

1. Etat des Lieux

- Existe-t-il un type de mobilité à la demande à destination des personnes nécessitant des soins en milieu hospitalier?

Oui

- Lequel?

Service de covoiturage

- Quel est son nom?

Co-Voiture-Age

- Quelle forme légale?

Service du CPAS

- Disposez-vous d'un véhicule propre à cet usage?
 - o Neuf/Occasion
 - o Coût à l'achat?

Oui, deux véhicules neufs

- o Coût d'utilisation par an (chauffeur non compris)?

/

- o Type de véhicule?

1 Voiture familiale Berlingo et un minibus 8 places (avec lift)

- Véhicule appartenant au chauffeur?
 - o Coût d'utilisation par an (chauffeur non compris)?

/

2. Le Chauffeur

- Statut?

Employés du CPAS

- Mode de rétribution?

Salaire

- Qualification requise?

Aucune

3. Les Bénéficiaires

- Coût?

0,20€/km pour tout déplacement dans un rayon de 40km
0,28 €/km au-delà de 40 km (sauf en cas de raison médicale)
2,5 € par heure d'attente
2,5 € d'affiliation annuelle

- Délais de réservation?

48 à 72 h avant la course

- Mode de réservation?

Téléphone

- Critères requis pour l'utilisation par le bénéficiaire?

Aucun

- Fréquence d'utilisation?

/

- Limites territoriales du transport?

100 km pour le taxi social
Les limites de la zone sont celles de la zone délimitée par le TEC